



Subvention pour l'acquisition d'un **Vélo à assistance électrique**

Quel type de vélo est subventionné ?

L'achat du Vélo à **Assistance Électrique (VAE)** répond aux critères suivants :

- **Cycle neuf** ou de **seconde main** (à condition que l'acquisition se fasse auprès d'un commerçant spécialisé).
- Acheté après le 1er janvier 2020
- Avec batterie **sans plomb** et répondant à la **norme NF EN 15194** (assistance bridée à 25km/h, se coupant dès que le cycliste cesse de pédaler – puissance nominale maximale du moteur n'excédant pas 0,25 KW)

Quel est le montant de l'aide ?

200 €

Si l'achat a été effectué dans un **commerce du territoire***

100 €

Si l'achat a été effectué dans un **commerce hors territoire***

*Territoire = les 18 communes de la Communauté de Communes, à savoir : Altorf, Avolsheim, Dachstein, Dinsheim/Bruche, Dorlisheim, Duppigheim, Duttlenheim, Ergersheim, Ernolsheim-Bruche, Gresswiller, Heiligenberg, Molsheim, Mutzig, Niederhaslach, Oberhaslach, Soultz-les-Bains, Still, Wolxheim



Qui peut prétendre à cette aide ?

- Toute personne **majeure** ou **mineure de plus de 14 ans**, **résidant sur le territoire**, sans conditions de ressources
- Une seule demande par personne
- Plusieurs demandes peuvent être effectuées par foyer

Comment faire pour obtenir l'aide ?

Le demandeur complète le **formulaire au verso** et **transmet les justificatifs demandés**.

L'ensemble des pièces est à déposer ou à envoyer (par courrier ou par mail) à la **Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig**. Le demandeur s'engage à ne pas revendre son VAE dans un délai d'un an à compter de la date de facturation.

Ce dispositif est en vigueur pour les vélos à assistance électrique acquis jusqu'au 31 décembre 2027.

Pour tout renseignement complémentaire : vae@cc-molsheim-mutzig.fr

Formulaire au verso, à renvoyer accompagné des pièces jointes :

Par mail à : vae@cc-molsheim-mutzig.fr
Ou par courrier à l'adresse ci-contre.

Communauté de Communes de
la Région de Molsheim-Mutzig
2, Route Ecospace
67120 MOLSHEIM

La réponse à la demande d'aide sera communiquée, par mail, dans un délai de 2 mois maximum.

Formulaire de demande subvention



Le demandeur :

Civilité : Madame ☐ Monsieur ☐

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Courriel :

Téléphone :

Adresse : N° Rue :

Code Postal :

Commune :

Le représentant légal (à compléter si le demandeur est mineur) :

Civilité : Madame ☐ Monsieur ☐

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Courriel :

Téléphone :

Adresse : N° Rue :

Code Postal :

Commune :

Attestation sur l'honneur :

Je certifie sur l'honneur :

- ☐ Avoir acquis un modèle à assistance électrique, sans batterie en plomb
- ☐ Ne pas avoir déjà bénéficié du présent dispositif
- ☐ Conserver le vélo pendant un an au minimum à compter de la date de facturation

La Communauté de Communes se réserve le droit de réclamer par tous moyens de droit le remboursement de l'aide versée, en cas de non-respect des conditions d'engagement du bénéficiaire

Documents à joindre :

- ☐ Facture d'achat nominative, établie après le 1er janvier 2020
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 6 mois, établi aux mêmes nom, prénom et adresse que ceux figurant sur la facture (ou du représentant légal, en cas de demandeur mineur)
- ☐ Relevé d'Identité Bancaire
- ☐ Bénéficiaire mineur : photocopie de la carte d'identité

Le ____/____/____

Signature :

Sanction

Le détournement d'aide, notamment en cas d'achat pour revente, est susceptible d'être qualifié d'abus de confiance et rend son auteur passible des sanctions prévues par l'article 314-1 du Code Pénal : « L'abus de confiance est le fait par une personne de détourner, au préjudice d'autrui, des fonds, des valeurs ou un bien quelconque qui lui ont été remis et qu'elle a acceptés à charge de les rendre, de les représenter ou d'en faire un usage déterminé. L'abus de confiance est puni de trois ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende. »

Données personnelles

Les données personnelles que vous renseignez dans ce formulaire sont conservées pendant une durée de 5 ans. Elles sont anonymisées et utilisées à des fins d'études statistiques sur les usages de la mobilité. Elles seront supprimées au-delà de cette durée. Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles pour les finalités définies ci-dessus. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez adresser votre demande à : vae@cc-molsheim-mutzig.fr